Compte-rendu de la réunion de dirigeants du 16/03/2018 à la Mairie de Bouloire

Présents:

Dany CHAMBRIER - Hubert VERITE - Eliane VERITE - Marinette CHAMBRIER - Patrick DAURIANNES - Jean-Luc MITTON - Viviane BREAU - Pascal VERITE - Nelly POUPIN - Corinne GUILLARD - Joël BAVETTE - Gérard VERRON - Pascal LEPERLIER - Pierre VEEGAERT - Joel BLAVETTE - Jean Michel TROUILLET - Mickaël VERITE - Jean-Pierre BREAU - Daniel LEROUX - Didier GANDON - Gabriel COEURJOLI - Marceau DESCHAMPS - Gregory GAUCHER

Excusés :

<u>Ordre du Jour:</u> Bilan du LOTO/avenir des lotos, Panneaux publicitaires/Calendriers, Calendrier sportif/prochaines dates d'animations, Encadrement saison prochaine, Réflexion sur le partage des tâche au sein du club, Abonnement Canal pour la salle du stade

Bilan du LOTO/avenir des lotos

- 160 personnes, recette moyenne, toujours mieux que pour celui de décembre (rappel: déficit de 30€) mais moins bien que les années précédentes (tendance depuis plusieurs années déjà). Manquerait une 20aine de personnes pour obtenir une recette qui dépasse 1000€ et qui soit donc intéressante au vu de l'investissement.
- Réflexion sur l'avenir de ce type de manifestation :
 - o l'organisation est moins lourde depuis la mise en place de la formule « all inclusive » dans laquelle le cachet de l'animateur intègre la fourniture des lots (uniquement des bons d'achat).
 - L'investissement humain et certaines recettes aux alentours incitent à revoir quelque peu la formule, comme cela avait déjà été annoncé lors de la précédente réunion de dirigeants
 - Après échange avec une association locale pour qui l'expérience a été fructueuse, il a été décidé que le loto de fin d'année (le moins rentable) serait « exporté » au Mans, Salle Barbin le vendredi 05 octobre, à l'essai pour cette année. L'animateur fait très régulièrement ce genre d'évènement exporté et les affluences (donc les bénéfices) sont en général plus importantes que les nôtres.
 - Frais engagés supérieurs au loto à Bouloire (cachet de l'animateur, lots) mais bon espoir d'une meilleure rentabilité. Réunion de préparation avec l'animateur en mai-juin pour définir les conditions exactes d'organisation. Sera également à finaliser : la communication/publicité (locale ou non) dans la mesure où l'événement est exporté.
- Loto de février maintenu à Bouloire mais voir pour adapter le type de lot ? Date : le 01/02 (vendredi soir), même animateur.

Panneaux publicitaires/Calendriers

- 2 nouveaux panneaux publicitaires ont été installés (Menuiserie Demas et Super U), soit 20 panneaux en tout pour le moment. Il reste de la place, d'autres sponsors vont être sollicités. Principe : achat du panneau à charge du sponsor, puis « redevance » annuelle à verser au club (sauf la première année).
- Calendriers: 27 tournées sur 33 sont rentrées seulement! Marinette passe chez des pesonnes habituées qui n'ont pas été visitées mais ce n'est plus possible. Les calendriers sont la première source de revenus du club derrière les licenses. Les calendriers sont quasiment remboursés rien qu'avec les sponsors: autant dire que les ventes de calendriers sont des bénéfices nets, il est dont très important de les réaliser correctement et ce n'est pas toujours le cas, de manière récurrente par certains joueurs qui ne jouent pas le jeu (tournées mal faites ou pas du tout faites, indiquer les changements d'adresse, ...). Une prise de conscience est nécessaire pour la bonne santé financière du club, au vu des charges croissantes, notamment du fait de l'entrée dans la ligue de football des Pays de la Loire.

- A nouveau pas de match ce week-end, suite à l'arrêté municipal. Un point est fait sur les prochains services, en raison des reports de match successifs et aux nouvelles dates fournies par le district.
- Le repas du dimanche 25/03 est reporté au samedi 31/03 (le soir des matchs reportés contre Ecommoy (équipe A) et Ste Corneille (équipe B). Inscriptions dès maintenant et jusqu'au mardi 27/03 au plus tard. Préparation du repas toujours par Jacky Ménager (menu non connu aujourd'hui).
- Soirée du foot le 21/04, 19€ par personne, réservations en cours.
- Concours de pétanque le 28/04.
- Tournoi final plateau U7 du secteur à Bouloire le 02/06 a .m. organisé par le district. Il faudra du monde pour les mises en place, distribuer les gouter, arbitrer, ranger, ...

Encadrement saison prochaine

- L'équipe B devra faire l'objet d'une réflexion quant à son organisation, notamment s'agissant du coach, de la présence aux entrainements, ...
- Arbitrage: cette année encore, nous devrions avoir 2 arbitres, que nous n'avons pas, d'où une amende cette année encore (360€). Sous certaines conditions, il est possible que le club n'ait besoin que d'un arbitre la saison prochaine. Peut-être un jeune, qui a échoué de très peu à son examen, pourrait-il être quand même arbitre pour l'USB la saison prochaine. Ces 2 conditions permettrait au club de pouvoir avoir des mutés pour la saison prochaine, ce qui est important dans l'optique de pouvoir la préparer pus sereinement.
- La confiance en Thomas est sollicitée pour être renouvelée parmi l'assemblée. Unanimité sur le travail effectué, l'esprit et les perspectives. Thomas sera donc reconduit dans ses fonctions l'année prochaine.

Réflexion sur le partage des tâches au sein du club

- Dany exprime une nouvelle fois sa lassitude quant à la charge qui ne décroit pas s'agissant de toutes les choses à faire de manière récurrente. Même s'il est bien entouré et malgré le fait que le club possède un nombre assez importants de dirigeants, les tâches et les responsabilités ne sont pas bien réparties.
- Une réflexion va être engagée en vue de l'année prochaine et sous l'impulsion de Greg, une réunion spécifique est programmée le samedi 14/04 à partir de 9h30 pour poser les bases de cette nouvelle réorganisation.
- D'ici au week-end du 31/03, chaque dirigeants amené à effectuer des tâches régulières en vue de l'organisation et de la tenue des journées de matchs jeunes et seniors (préparation des maillots, ballons, FMI, pharmacie, drapeaux/filets, buvette, approvisionnement divers, ...), de la vie du club (animations et événements récurrents, équipements et licenses, sponsors, communication, finances/comptabilité, relations avec les instances, les autres clubs, la municipalité, ...) et de tout autre tâche nécessaire est invité à fournir une liste exhaustive de ces tâches à Dany. Cette liste sera complétée lors de la réunion et permettra de définir des groupes de tâches par thématiques, afin de voir comment les répartir au mieux (création de commissions ou autre).
- <u>Les joueurs sont les bienvenus à cette réunion, ne serait-ce que pour juger de la somme de travail que représente la vie d'un club.</u>

Abonnement Canal pour la salle du stade

- Greg propose aux dirigeants de remettre en place un abonnement Canal à la salle du stade, afin de prolonger les moments de convivialité des dimanches soir et en vue de la Coupe du Monde.
- Le bureau et les dirigeants dans l'ensemble ne sont pas contre, malgré le coût non négligeable d'un abonnement annuel. Ce service offert aux joueurs devra s'accompagner d'un retour de ceux-ci envers le club. Les dirigeants et actent le fait de prendre un abonnement pour la première année.
- Toutefois, l'acceptation est soumise à condition, sous forme de deal avec les joueurs dans leur ensemble, en leur demandant une contrepartie : au vu de l'engagement tout relatif de certains, principalement concernant les calendriers, le renouvellement annuel sera conditionné à l'obtention de meilleurs résultats

que cette année sur l'investissement lors des tournées et les résultats des ventes. L'idée est que les joueurs prennent d'une certaine manière en charge le coût de l'abonnement, grâce à une meilleure vente de calendrier.

Fin de la scéance